



**JE VOIS
LA VIE EN
VOSGES**

Contact :

Laurent HATTON au 06 30 64 38 58

Fabien MATHIOT au 06 52 78 86 60

www.lesapindoeldesvosges.fr

laurent@lesapindoeldesvosges.fr

fabien@lesapindoeldesvosges.fr

facebook : le sapin de Noel des Vosges

1 Sapin acheté = 20% reversé

Après le succès de nos six précédentes années de commercialisation, nous reconduisons notre partenariat auprès des écoles et associations et vous proposons une commande groupée, auprès des familles des élèves, ou des adhérents, de sapins de Noël cultivés exclusivement dans les Vosges.

Afin de vous faire profiter d'un moyen de récolter des fonds, nous avons mis en place cette opération :

- Des sapins cultivés exclusivement dans les Vosges (dans la vallée déodatienne)
- Un tarif identique à celui pratiqué à l'exploitation pour une transparence de l'opération
- Des sapins mis sous filets et identifiés par un code couleur pour faciliter la remise du sapin à l'acheteur
- Une livraison des sapins directement à l'association.
- **Une remise de 20% du montant global pour l'association.**

Si vous êtes intéressés pour mettre en place cette opération dans votre école, voici comment nous fonctionnerons :

- Distribution du bon de commande aux adhérents avant fin de semaine 45.
- Remise des commandes avant le mercredi 15 Novembre.
- Envoi du récapitulatif de commandes le vendredi 17 Novembre

Nous vous livrerons gratuitement votre commande en une fois directement à l'association.



**JE VOIS
LA VIE EN
VOSGES**

BON DE COMMANDE NOEL 2023

NOM :

PRÉNOM :

Nordmann 80/100 cm : x 15 € =

Nordmann 100/125 cm : x 18 € =

Nordmann 125/150 cm : x 23 € =

Épicéa 80/100 cm : x 10 € =

Epicéa 100/125 cm : x 13€ =

Epicéa 125/150 cm : x 16 € =

Épicéa 150/175 cm : x 19 € =

Épicéa 175/200 cm : x 23 € =

Épicéa 200/250 cm : x 28 € =

Fagot d'environ 10 branches de Nordmann x 8 € =

Les prix s'entendent TTC et la livraison directement à l'école.

20% du montant de votre commande sera reversé à l'association scolaire.

Commande à faire parvenir à l'association, avec votre règlement au nom de l'association, avant le mercredi **15 novembre 2023**.